

## BORDEREAU DE VERSEMENT D'ARCHIVES ÉLECTRONIQUES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA RÉUNION

départementales

N° de versement

Partie réservée aux Archives

(à remplir en trois exemplaires)

Administration (sans sigle): Quelle administration verse les archives électroniques ?

Direction (sans sigle): Quelle direction verse les archives électroniques ?

Service versant (sans sigle): Quel service verse les archives électroniques ?

Service producteur - si différent du service versant (sans sigle): Quel service a produit les archives

électroniques ? (cela peut être le même service que le service versant)

Nom et prénom de l'agent ayant préparé le versement : Qui rédige le bordereau de versement ?

Numéro de téléphone :

Courriel:

Nombre total d'articles (dossiers/fichiers) : Sélectionner tous les documents - Clic droit - Propriétés -

Dossiers : X dossiers
Fichiers : X fichiers

Poids total des documents (en Octets, Ko, Mo ou Go) : Sélectionner tous les documents – Clic droit –

**Propriétés - Taille** 

Formats des documents : Repérer les formats de tous les documents

Années extrêmes du versement : Quelle est l'année du document le plus ancien et du document le plus

récent?

Nombre de pages du bordereau (y compris la présente) : X pages

	COMMANDE DIL VEDSEMENT									
	SOMMAIRE DU VERSEMENT									
N <sup>os</sup> des	Description sommaire des principales catégories de documents	Années extrêmes								
articles	versés									
Numéro	Décrire de façon sommaire les différents grands ensembles	Quelle est l'année du								
de 1 à n	d'articles du versement	document le plus ancien et du								
<mark>pour</mark>		document le plus récent ?								
chaque		Ex: 2002-2010								
grand		LX . 2002-2010								
ensemble	Ex : Gestion du service : rapports d'activités.									
d'articles	LA . destion du service . rapports à activités.									
Ex : 1-10										
LX . 1-10										

	Partie réservée aux Archives départementales	İ
Le, <mark>jj-mm-aaaa</mark>	Pris en charge le,	
Nom et fonction du responsable du service :	La directrice des Archives départementales de La Réunion, Emmanuelle GIRY	
		1

DÉTAIL DU VERSEMENT									
N° de l'article (dossier ou fichier)	Nom du dossier/fichier	Description du contenu (dossier ou fichier)	Année début	Année fin	Nombre de fichiers (si dossier)				
Numéro de chaque article de 1 à n – Un article peut correspondre à un dossier, à un ensemble de dossiers ou à un fichier	Ex:FRAD974_BV_VF.pdf	Chaque article doit faire l'objet d'une description courte et précise indiquant les éléments suivants : Objet, action : typologies des documents. Pensez à développer les sigles et les abréviations ainsi que les intitulés trop vagues	Année du fichier le plus ancien de l'article	Année du fichier le plus récent du dossier	Nombre de fichiers contenus dans un dossier				
1	Notices_bordereaux	Bordereaux de versements et d'éliminations : notices.	2002	2005	5				